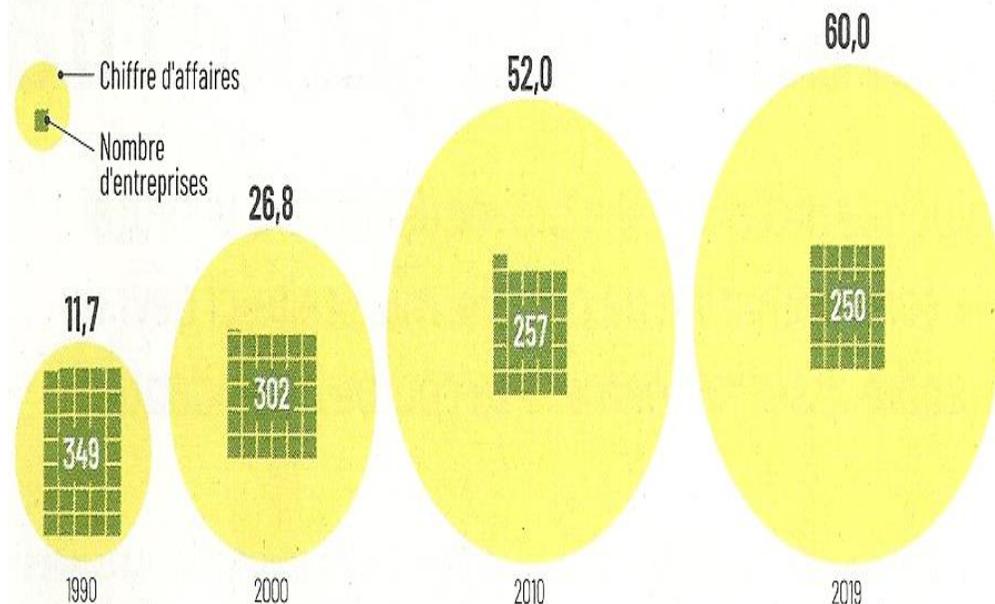


## Un secteur qui se concentre

► Evolution du nombre d'entreprises de l'industrie du médicament et chiffre d'affaires des entreprises du médicament, en France, en milliards d'euros

Source : Leem



Avec des fusions-acquisitions qui s'enchaînent, le secteur pharmaceutique français poursuit sa concentration. Le nombre d'entreprises tend à se réduire et une poignée de laboratoires s'accaparent une grande part du marché. En 2019, les dix plus grands laboratoires représentaient 43,7 % du marché hexagonal et les 50 plus importants 88 %.

Source : Alternatives économiques – Hors-série n°121 – Les chiffres de l'économie 2021.

### Questions

**Q.1. Calculez les taux de variation du nombre d'entreprises et comparez avec l'évolution du chiffre d'affaires du secteur pour les 3 périodes**

Evolution en %	1990/2000	2000/2010	2010/2019
Nbre d'E	- 13,5	-15	- 2,8
C.A.	+129	+94	+15,3

On observe une baisse plus (période 2) ou moins rapide (période 3) du nombre d'entreprise alors que sur cette période le CA ne cesse d'augmenter (certes de moins en moins rapidement)

**Q.2. Qu'est-ce qu'une « fusion acquisition\* » ?**

Les fusions et acquisitions (F & A) regroupent deux entités commerciales en une seule. On parle d'une fusion lorsque deux entreprises forment une nouvelle entité. Dans le cas d'une acquisition, une entreprise en achète une autre et intègre ses activités aux siennes.

**Q.3. Calculez et comparez les proportions ([CA / Entreprises] en 1990 et 2019) illustrant le titre et reflétant les tendances de la Q.1. Justifiez en vous appuyant sur les taux de variation de la période (1990 → 2019)**

[C.A. / entreprise] va donner le CA par entreprise **soit pour une entreprise**. On parle de « part de marché » or on a vu que le numérateur augmente et que le dénominateur diminue et ceci tout au long de la période ce qui va conduire mécaniquement à une hausse de la part de marché en moyenne par entreprise.

Part de marché En millions d'euros	1990	2000	2010	2019
CA / Nbre d'E	33,52	88,74	202,33	240

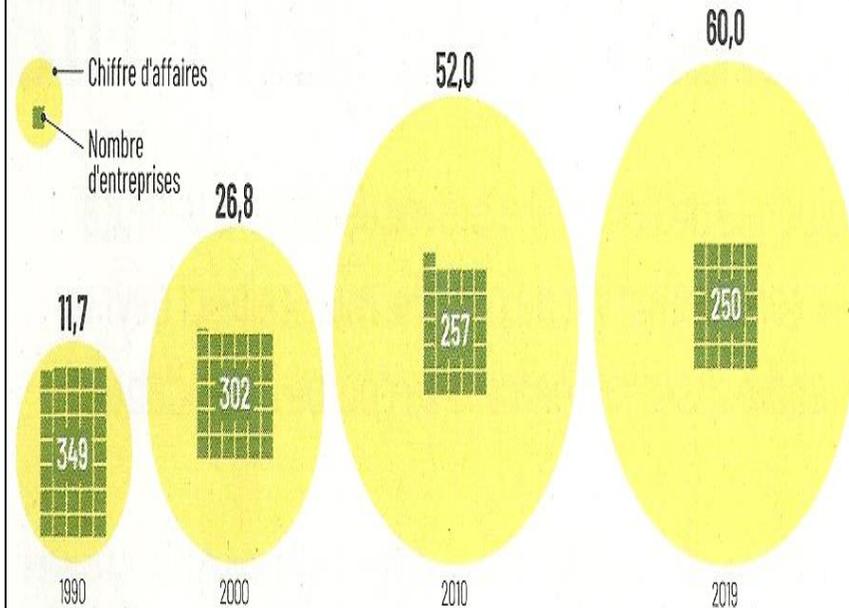
Il y a bien une concentration du CA sur un nombre plus restreint d'entreprises. La note souligne même que 10 entreprises se partagent les 60 milliards de CA c'est-à-dire 6 milliards donc une part de marché supérieure à la moyenne (240 millions)

\*Recherchez une définition de l'expression utilisée par les économistes : « coûts irrécupérables »

## Un secteur qui se concentre

► Evolution du nombre d'entreprises de l'industrie du médicament et chiffre d'affaires des entreprises du médicament, en France, en milliards d'euros

Source : Leem



Avec des fusions-acquisitions qui s'enchaînent, le secteur pharmaceutique français poursuit sa concentration. Le nombre d'entreprises tend à se réduire et une poignée de laboratoires s'accaparent une grande part du marché. En 2019, les dix plus grands laboratoires représentaient 43,7 % du marché hexagonal et les 50 plus importants 88 %.

Source : Alternatives économiques – Hors série n°121 – Les chiffres de l'économie 2021.

### Questions (suite)

Q.4. Quelle(s) condition(s) de la C.P.P. est remise en question au regard de la note sous le graphique ? Justifiez

Les entreprises représentent l'offre du marché. En CPP (modèle) offreurs et demandeurs doivent être nombreux (même une infinité !). Le marché étant atomistique chaque entreprise est comparable comme le sont des atomes. Sur le marché du médicament, en 2019, il n'y a plus que 250 producteurs mais ils sont de tailles très différentes. L'atomicité s'éloigne et on s'oriente plutôt vers une situation oligopolistique donc avec un nombre d'offeurs limité et une très large demande.

Q.5. Quelle est la nature de la donnée « 43.7 » ? Comment est-elle obtenue ?  
43,7 % est une donnée relative (unité %) et plus particulièrement une part qui est un indicateur d'importance relative.

Soit le rapport entre :

$$[CA \text{ des } 10 \text{ plus grands labo} / CA \text{ Total des labos}] = 0,473 \text{ ou } 47,3 \%$$

Q.6. En quoi la tendance du secteur menace également la libre entrée dans la branche ? (Justifiez à l'aide des notions de coûts fixes, coûts fixes moyens et de seuil de rentabilité des sociétés). En quoi certains coûts sont-ils irrécupérables\* et limitent l'entrée dans cette branche ?

Dans un marché le prix de vente doit être, pour les producteurs, supérieur ou égal aux coûts de production ce qui permet le maintien dans le marché puisque le seuil de rentabilité est au moins atteint. Si la taille des entreprises est donnée mais qu'elles parviennent à accroître la production alors elles font des économies d'échelle en réduisant notamment leur coût fixe moyen. Elles peuvent dès lors supporter des prix plus bas ce qui va rendre l'entrée dans la branche plus difficile. En effet les entreprises nouvelles doivent avoir une taille suffisante (échelle de production) pour avoir des prix compétitifs. Cette taille suppose des investissements plus importants avec des risques croissants de coûts irrécupérables. Les **coûts irrécupérables** représentent donc des **investissements non remboursables**. Les **coûts irrécupérables** ne peuvent pas être pris en compte dans les décisions d'investissement économique pour le futur (coûts relatifs à une opportunité comme le temps investi dans des partenariats n'ayant pas abouti, et qui aurait pu être utilisé pour la production ; dépenses pour des installations et frais généraux ; matériel et les équipements utilisés pour un projet ayant échoué ; frais juridiques ; frais de campagnes publicitaires etc. ...) Cependant, ils peuvent aider dans l'anticipation des éventuelles pertes ou profits futurs. Le risque de pertes peut dissuader d'entrée dans la branche. Or l'entrée dans la branche est une condition de la CPP...